

*de l'épée, et sous le pommeau d'icelle, un cœur d'or.*  
Devise : *Dirigit et erigit.* V. n° 56.

52. Thonon, 9 octobre 1598. Lettres de noblesse accordées à Benoît de Guiffrey et à Gaspard et Jean, ses deux fils, de Benonces, en Bugey, pour services militaires. Armes : *d'azur, à un griffon d'or, ailé et becqué d'argent.* Devise : *Tuendo.*

53. Chambéry, 1<sup>er</sup> avril 1600. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à noble Louis-Philibert Mareschal, dit Bassieu, du Bugey, tant pour lui que pour noble Claude Mareschal, son père, alors âgé de 90 ans, et pour Gabriel, son frère, nobles tous de race, ainsi que leur bisaïeul, qui vivait en 1388 ; n'ayant pu produire leurs titres, ils avaient été imposés. Armes : *de sinople, à deux tours d'argent, l'une plus haute que l'autre, et un croissant de même placé à la pointe de l'écu.*

#### HENRI IV, roi de France. — 1589-1610.

54. Saint-Germain-en-Laye, juillet 1602. Lettres de confirmation de noblesse (1) accordées à François de Galian (*sic*), écuyer, commandant une compagnie de gens de pied au service du roi et ayant eu charge de sergent-major de la ville de Bourg en Bresse. Armes décrites au registre : *d'azur, au coq d'or, tenant en son bec un ser-*

(1) En vertu d'un édit royal et d'une ordonnance de S. M., toutes les lettres de noblesse concédées depuis quelques années à des personnes habitant les pays cédés à la France par le duc de Savoie, furent annulées ; les intéressés durent se pourvoir de lettres de confirmation. Mesure fiscale peu digne d'un grand prince.